

# **INFORMATION CONCERNANT LA SECTION SPORTIVE HANDBALL DU LYCÉE PAUL PAINLEVÉ ET DE L' U.S. OYONNAX HANDBALL**

## **PRESENTATION**

La section sportive a été créée en 2018, par le lycée Paul PAINLEVÉ en partenariat avec l'U.S. Oyonnax Handball. Cette structure a pour objectif de concilier études et entraînement, la réussite scolaire demeurant l'objectif prioritaire. La section s'engage à mettre tout en oeuvre pour faire progresser l'élève, en mettant en place un parcours scolaire et sportif individualisé.

## **ORGANISATION**

La section est ouverte à un effectif de 20 à 24 élèves sur les niveaux de secondes, premières et terminales du lycée général, technologique et professionnel.

La mixité est souhaitée à égalité.

L'encadrement est assuré par un professeur d'EPS et des éducateur du club de Handball d'Oyonnax.

La section est sous l'autorité et la responsabilité d'un professeur d'EPS référent.

Les entraînements sont au nombre de deux:

- Le mardi de 16H à 18H au gymnase EMIN
- Le jeudi de 16H à 18H au gymnase EMIN

Les rencontres, officielles ou amicales, se dérouleront sur d'autres sites organisateurs.

## **L'AS**

Les élèves de la section ont l'obligation de s'inscrire à l'Association Sportive (A.S.) du lycée. Des rencontres pourront également d'organiser dans ce cadre.

## **RÈGLEMENT**

Le règlement principal appliqué à la section est celui du règlement du lycée.

De ce fait:

- L'obligation de la présence aux entraînements et aux rencontres (toute absence doit être justifiée)
- Des sanctions pourront être appliquées si manquement au règlement (exclusion temporaire ou définitive)
- De plus, une visite médicale supplémentaire sera organisée chez un médecin du sport (en début et milieu d'année.)
- Les élèves devront être disponibles pour aider à l'organisation de certains évènements (journée du sport scolaire, jeu des lycéens...)

Il est demandé à tous les participants de la section d'être irréprochable et de montrer l'exemple.

## **CANDIDATURE**

Le dossier est à remettre avant le 21 mai (par mail ou courrier si besoin) et test sélection mercredi 27 mai (selon les possibilités).

L'inscription définitive sera effectuée lors de l'inscription au lycée: les élèves retenus devront fournir une photo et un certificat médical constatant l'autorisation du handball en compétition.

Pour toutes informations supplémentaires vous pouvez contacter Mme Nathalie VOLLE (professeur d'EPS responsable de la section Handball) au 06 09 85 26 83